INSTITUT
ET CENTRE
D'OPTOMÉTRIE
INTERNATIONAL COLLEGE
OF OPTOMETRY

Formation initiale
LTPO☐
Lycée Technique Privé d'Optométrie

Formation par apprentissage
UFA LTPO ☐
Unité de Formation des Apprentis

Formation continue
CMO ☐
Centre de formation
aux Métiers de l'Optique
et de l'Optométrie

Activités de service
CEDOC ☐
Centre de Documentation
pour l'Optique Oculaire
et l'Optométrie

COA ☐
Centre d'Optométrie Appliquée

MUSEE ☐
Musée de l'Optométrie

134, Route de Chartres
91440 Bures sur Yvette
FRANCE
Tél. +33 1 64 86 12 16
Fax : +33 1 69 28 78 06

cmo@ico.asso.fr
L'ICO est sur le web,
Facebook, Twitter
et LinkedIn : ico.asso.fr

Founder Member
European Academy
of Optometry and Optics

Affiliate Member
World Council
of Optometry

ASSOCIATION
SANS BUT LUCRATIF
FONDEE ET DECLAREE
CONFORMEMENT A LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901
SIRET : 78517491300018
CODE APE : 8542Z

BULLETIN D'INSCRIPTION ICO-CMO

Formation Professionnelle Continue

N° déclaration d'activité 11 91 00106 91

LE STAGE	
Intitulé du Stage :	
Dates :	
LE STAGIAIRE	
❑ M. ❑ Mme	Nom :
	Prénom :
Adresse Personnelle :	
	CP : Ville :
Mail obligatoire pour une formation mixte	Tél : Mail :_____@_____
FONCTION DU STAGIAIRE	
Intitulé de la fonction :	

IMPORTANT : Les attestations DPC sont délivrées **uniquement** aux **opticiens diplômés**.
En cochant cette case ❑ j'atteste d'être titulaire du BTS OL
*Pour savoir si la formation que vous choisissez rentre dans le cadre du DPC, veuillez contacter l'équipe du CMO au **01.64.86.12.16** ou **cmo@ico.asso.fr***

ENTREPRISE	
Raison Sociale :	
Adresse :	
	CP : Ville :
	Tél : Votre entreprise est-elle adhérente à la **CDO** ? oui ❑ non ❑ N° adhérent **CDO : ….**……

La convention de formation ainsi que la convocation vous seront adressées par **mail**.
Merci de renseigner l'adresse mail de façon la plus lisible possible
_____@_____

REGLEMENT : Cette formation est financée :

❑ A titre individuel avec : Pôle Emploi ❑ et/ou Région ❑ ou Fongécif ❑

❑ Par l'entreprise sur le plan de formation avec financement OPCA oui ❑ non ❑
Nom de l'OPCA : _____
*Le dossier de financement auprès de l'OPCA est à faire par l'entreprise. Une subrogation de paiement avec l'ICO-CMO est possible. La prise en charge de l'OPCA doit arriver **avant** le début de la formation. La subrogation ne sera pas validée une fois l'action de formation réalisée.*
Rappel : Pour certains OPCA, les demandes de formation doivent être enregistrées 2 mois avant le démarrage du stage !

Veuillez nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné du règlement du stage, à l'adresse suivante : ICO – CMO 134, route de Chartres – 91440 Bures sur Yvette
Si votre formation est financée par un OPCA, votre chèque vous sera retourné dès accord de prise en charge effectif de l'organisme.

Nous nous réservons le droit d'annuler un stage 8 jours avant sa date de début si le nombre d'inscrits est insuffisant.
En cas d'annulation de votre part :
- 20 jours avant la date du stage : 20% des sommes perçues restent acquises à l'ICO-CMO
- 10 jours avant la date du stage : 60% des sommes perçues restent acquises à l'ICO-CMO